

**TUAC** trade union advisory committee to the  
**OECD** organisation for economic cooperation and development  
**■ CSC** commission syndicale consultative auprès de  
**OCDE** l'organisation de coopération et de développement économiques

**RESULTAT DE LA REUNION DU CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU  
MINISTERIEL  
Paris, 15-16 mai 2007**

**EVALUATION  
Par le Secrétariat du TUAC**

*“Construire une mondialisation équitable nécessite de bonnes politiques, non pas une gestion des perceptions ”*

Le thème du Conseil Ministériel de l'OCDE 2007, présidé cette année par le vice-premier ministre et ministre des finances espagnol, Pedro Solbes, et du Forum OCDE était « Innovation : faire avancer l'agenda de l'OCDE pour la croissance et l'équité ».

La décision la plus immédiate fut celle d'inviter cinq pays, le Chili, l'Estonie, Israël, la Russie et la Slovénie à engager les négociations pour devenir membres à part entière de l'OCDE; un processus qui devrait prendre au mieux deux ans. Les ministres ont aussi appelé au renforcement du dialogue entre l'OCDE et un groupe de grands pays non-membres, notamment le Brésil, l'Inde, l'Indonésie, la Chine et l'Afrique du Sud en vue d'une possible adhésion. On est en droit de douter du réalisme de l'adhésion de certains des pays, et ce même à moyen terme. Une adhésion précoce de la Chine ne serait pas compatible avec la mission de l'OCDE, telle que définie par les ministres eux-mêmes, de « promouvoir la paix, la stabilité, la prospérité et les valeurs démocratiques par des politiques économiques mesurées et une bonne gouvernance ». Les ministres invitent aussi « l'organisation à rester fidèle à sa vision fondatrice et à ses normes de qualité ». Le TUAC travaillera avec ses partenaires syndicaux internationaux *Global Unions* pour faire en sorte que les travailleurs de ces pays aient une réelle voix dans les discussions au niveau international et pour assurer que le respect des droits fondamentaux des travailleurs tels que définis par l'OIT reste une obligation liée à l'adhésion. Les ministres ont aussi noté la nécessité d'une relation approfondie entre l'OCDE et le G8, notamment au regard des pays émergents. Le TUAC appellera de même à une relation approfondie entre l'OCDE et l'OIT.

L'autre point majeur abordé lors des discussions et repris dans les conclusions des ministres a été celui de la mondialisation. Les ministres ont enfin reconnu que des difficultés d'ajustement à la mondialisation peuvent survenir pour les travailleurs. Si, et comme le souhaite le Secrétaire général de l'OCDE, l'Organisation doit devenir « le carrefour du dialogue sur la mondialisation », elle ne peut pour autant se contenter de simplement reconnaître ses problèmes ; elle doit au contraire faire en sorte qu'une bien plus grande équité soit introduite dans le système international du commerce et de l'investissement par de bonnes politiques publiques et par des règles sociales et environnementales. Les ministres affirment que la mondialisation est un processus inexorable, mais ce processus doit être contrôlé et géré par de bonnes politiques et des régulations appropriées. L'OCDE doit donner du sens au mot « équité » qui apparaît dans le titre de la Ministérielle; ils doivent s'attacher à la distribution réelle des coûts et des bénéfices de la mondialisation. Trop souvent les conclusions des

ministres semblent indiquer que le principal problème est celui de « l'évaluation et de la communication des bénéfices de la mondialisation ». Elles reconnaissent dans le contexte de la stratégie OCDE pour l'emploi que des politiques publiques doivent procurer « des emplois adéquats et une sécurité des revenus des salariés ». Les discussions sur ce sujet étaient au cœur des consultations avec le BIAC et le TUAC, mentionnées par ailleurs dans les conclusions. Les conclusions rapportent aussi les discussions qui ont eu lieu sur la question de « l'économie politique de la réforme ». Elles notent que les réformes sont rarement indolores, or aujourd'hui le véritable problème est celui de la très injuste répartition des coûts et des bénéfices des réformes dans la plupart des pays de l'OCDE. Lors des consultations le TUAC a appelé à des réformes guidées par un réel dialogue social. Cette demande est en partie retenue lorsque les Ministres mettent l'accent dans les conclusions sur la nécessité « d'impliquer les partenaires sociaux dans les efforts pour la réforme ». Bien que teinté d'un relatif optimisme sur les perspectives économiques, les conclusions des ministres notent que des « préoccupations ont été exprimées à propos des prix de l'énergie, le rôle des fonds d'arbitrage *hedge funds*, la forte appréciation de certaines catégories d'actif et l'évolution des déséquilibres de la balance courante ». Les ministres n'ont pas donné d'indication précise sur la réponse politique à ces questions ; ils n'ont pas plus reconnu la nécessité de renforcer les instruments existant de l'OCDE tels que les Principes directeurs à l'attention des entreprises multinationales.

Le troisième thème de discussion abordé dans les conclusions ministérielles est celui du lancement d'une stratégie de l'OCDE multidisciplinaire sur l'innovation. Le TUAC accueille favorablement la reconnaissance par les ministres que l'innovation porte aussi une dimension sociale et non seulement technologique. Cette dimension doit être prise en compte dans la formulation d'une telle stratégie de l'OCDE pour l'innovation. Outre l'adoption d'une approche factuelle dans l'analyse, de plus amples travaux sont nécessaires pour ouvrir la voie à des approches participatives permettant aux salariés de contribuer au processus de décision sur l'innovation. Afin de faciliter l'innovation et le changement, la connaissance et l'expérience de la main d'œuvre doivent être pris en compte. De plus, l'innovation doit contribuer à l'amélioration de la qualité des emplois.

Le TUAC suivra de près les suites à donner à ces conclusions et travaillera de concert avec ses partenaires syndicaux internationaux *Global Unions*.